



Paris, le 21 juin 2021

Au 1^{er} trimestre 2021, le Groupe Groupama affiche une part de marché de 9,2% sur le PER individuel

Groupama n'est pourtant pas un « mastodonte » de l'épargne retraite : sa part de marché naturelle sur ce segment se situe plutôt aux alentours de 2%. Formation anticipée des commerciaux, création d'une plateforme proposant un accompagnement global et une approche sociétale, prise de conscience des Français et avantages du PER sont autant de facteurs qui expliquent ce paradoxe et ces bons résultats.

Depuis son lancement en octobre 2019, le succès des PER ne se dément pas, les données de la FFA le démontrent mois après mois : fin avril 2021, ils comptaient 1,6 million d'assurés, et l'encours total s'élevait à près de 19 milliards d'euros¹.

Grâce à la vision et au travail de sa filiale Groupama Gan Vie², le Groupe Groupama figurait, au moment du lancement du PER en octobre 2019, parmi les 8 acteurs prêts à le commercialiser.

En 2020, il a ainsi vu l'ouverture de 30 000 PER individuels et sa part de marché atteindre 7,2%. Grâce au PER individuel, il a totalisé +50% d'affaires nouvelles en retraite (vs 2019).

Au 1^{er} trimestre 2021, le rythme des affaires nouvelles reste soutenu et la part de marché atteint désormais 9,2% (contre une part de marché naturelle sur ce segment à 2%), avec près de 12 000 nouveaux PERin souscrits.

Les explications de cette performance

1. Quand la loi Pacte a été promulguée, en mai 2019, nos réseaux étaient prêts

Dès 2018, un travail de fond a été effectué pour former les commerciaux du Groupe, en partant du principe que le rôle des assureurs n'est pas seulement de vendre des produits : sur un sujet aussi anxiogène et complexe que la retraite, un accompagnement complet des épargnants est primordial.

Une plateforme numérique a donc été créée : [Ma Nouvelle Vie Commence ici](#). Dans le cadre d'un partenariat avec la fintech Sapiendo, de nombreux simulateurs ont été développés, pour aider les Français à évaluer leur situation de manière ludique et à mieux définir leur projet de vie. Et ce en répondant aux principales questions qu'ils se posent quand ils pensent à leur retraite : à quel âge pourrai-je partir ? en touchant combien ? comment maintenir mon niveau de vie ? quels projets pourrai-je faire ?

En téléchargeant leur relevé de situation (RIS), ils ont de plus la possibilité de faire un point sur leurs trimestres acquis, d'étudier la manière de les valoriser, et surtout de détecter

¹ Source : <https://www.ffa-assurance.fr/actualites/assurance-vie-la-collecte-nette-en-unites-de-compte-atteint-avec-pres-de-11-milliards>

² Groupama Gan Vie, société vie unique du Groupe, assure la conception et la souscription des contrats d'assurances de personnes (épargne, retraite, prévoyance et santé) commercialisés par les cinq réseaux de distribution du groupe (les Caisses régionales, Gan Assurances, Gan Patrimoine, Gan Prévoyance et Gan Eurocourtage).



d'éventuelles erreurs : une pension de retraite sur six est erronée, selon la Cour des comptes.

Grâce à l'approche conseil de Groupama et à l'expertise de Sapiendo, les épargnants obtiennent des réponses personnelles ou purement administratives à leurs questions. Et, au final, Groupama est en mesure de leur proposer les solutions d'épargne les plus en phase avec leurs attentes.

Cette approche porte ses fruits puisque le trafic sur le site Ma Nouvelle Vie a triplé en un an. A noter également : de plus en plus de personnes de 35-40 ans le fréquentent (aux côtés de la cible naturelle des plus de 55 ans).

2. Le sujet de la retraite préoccupe de plus en plus les Français

Toutes les classes d'âge sont concernées par cette prise de conscience³ :

- Les plus âgés se disent qu'ils sont la dernière génération à en bénéficier.
- Les 35-45 sont inquiets car ils pensent ne pas avoir fait le nécessaire.
- Les plus jeunes sont persuadés qu'ils n'en auront pas.

3. Le PER offre de nombreux avantages

- Bien conçu, il est avantageux fiscalement (déduction des sommes versées du revenu brut global).
- La sortie en capital, et non plus seulement en rente, est un atout indéniable par rapport aux précédents Perp, Prefon et Madelin.
- Il permet de réunir l'épargne constituée sur des contrats de natures différentes (Madelin, Perp, Perco, Article 83), et s'adapte aux évolutions professionnelles en offrant la possibilité de conserver son contrat tout en changeant de statut.
- Les motifs de déblocage anticipés sont nombreux : acquisition de la résidence principale, expiration des droits aux allocations chômage, surendettement, invalidité...

3. Source : étude TNS Sofres pour Groupama (données internes), 2016.

« Les Français passent désormais plus de vingt ans à la retraite. Anticiper au mieux cette période de leur vie est primordial. Les assureurs ont un rôle sociétal à jouer, en dépassant la complexité de cette problématique, en la rendant moins anxiogène, et en accompagnant et conseillant leurs épargnants en fonction de leur situation et de leur projet. »

Jean-François Garin, Directeur Général Adjoint du Groupe Groupama, en charge des activités vie.

A propos du Groupe Groupama

Depuis plus de 100 ans, le Groupe Groupama fonde son action sur des valeurs humanistes intemporelles, pour permettre au plus grand nombre de construire leur vie en confiance. Il s'appuie sur des communautés d'entraide, humaines, proches, optimistes et responsables. Fort de ses deux principales marques – Groupama et Gan – le Groupe Groupama, l'un des premiers groupes d'assurance mutualistes en France, développe ses activités d'assurance et de services dans dix pays. Le groupe compte 11,5 millions de sociétaires et clients et 31 000 collaborateurs à travers le monde, avec un chiffre d'affaires de 14,4 milliards d'euros. Retrouvez toute l'actualité du Groupe Groupama sur son site Internet (www.groupama.com) et sur son compte Twitter (@GroupeGroupama)

Contacts presse

Safia Bouda – 06 02 04 48 63
safia.bouda@groupama.com

Marie-Laure Renaudie – 06 07 14 25 65
marie-laure.renaudie@groupama.com